

LAÏCITÉ

QUAND LA DRFIP ASSURE LA PROMOTION DU MYSTICISME

Nous traversons toutes et tous une période qui nous fait prendre conscience de la difficulté du travail à la DRFIP et nous mesurons chaque jour un peu plus combien ce travail peut être véritablement destructeur (déjà un suicide et 6 tentatives de suicides recensés depuis le début de cette année dans notre administration comme le révélait encore récemment Le journal Le Monde dans un article publié à la mi-mars).

Dans ces conditions, pas étonnant que la DRFIP ait sauté sur l'occasion d'instrumentaliser une opération culturelle telle que le Printemps des Poètes dès lors qu'elle espérait pouvoir s'en saisir pour diffuser une image moins dégradée du « travail » en son sein.

Et c'est justement ce qu'aurait proposé à la DRFIP, une responsable d'un service implanté sur le site de l'Argonne en étant « à l'initiative » d'un projet d'animation d'ateliers d'écriture « poétique ».

Et tant pis si pour parvenir à son but la véritable thématique de l'édition 2026 du Printemps des Poètes « *Liberté déployée, force vive* » doit être quelque peu triturée et transfigurée pour mieux servir les desseins propagandistes de la Direction avant d'être proposée comme source d'inspiration sous une nouvelle rédaction : « *Force vive au travail, liberté déployée* ».

Mais le principal problème dépasse de loin ce type d'effets de communication d'une Direction manifestement prête à tous les artifices pour redorer une image qui en a grand besoin. Un problème plus fondamental se pose quand la responsable instigatrice du projet décide que cette invitation « à explorer la poésie » se fera via une approche singulière : celle de « l'autolouange » et que la DRFIP décide d'en faire la promotion sans la moindre méfiance, mettant même à l'honneur celle qui l'aurait prétendument exhumée du passé : une certaine Marie Milis.

Nul besoin que les adeptes de cette curieuse discipline en chantent les louanges, la DRFIP s'en charge elle-même sur Ulysse Paris ainsi que dans les documents laissés en libre accès dans les salles de convivialité à Argonne.

Extrait d'un document où le logo de notre administration est accolé à celui d'un mystérieux « Institut de l'autolouange » :

« L'autolouange : un art poétique vivant pour nos temps de mutation. L'autolouange est un art de la parole qui invite à proclamer son être avec force et poésie. Pratiquée à travers les âges, « réinventée » par Marie Milis, elle consiste à écrire en "je" en amplifiant son expression par des images et des métaphores. Cette démarche, à la fois humble et puissante, permet à chacun de réaffirmer sa dignité et sa singularité. Elle connecte chacun à son poète intérieur, à une parole d'une étonnante liberté, qui invite à oser sa pleine densité tout en se reliant à notre socle commun d'humanité. »

Si ce type de prose a légitimement éveillé la vigilance de certain.es agent.es du site, la Direction elle n'a pour sa part émis aucune réserve et ne s'est pas attachée à vérifier qui était cette Marie Milis ni ce qu'était véritablement l'autolouange : Une courte recherche sur internet s'avère pourtant rapidement instructive et éclairante.

Entre les conférences et les onéreux voyages mystiques proposées par cette Marie Milis pour assurer la promotion de sa « méthode », on trouve notamment un article de l'hebdomadaire chrétien *La Vie* qui consacre une page à cette fondatrice de *l'autolouange*.

La pratique y est décrite en ces termes :

« l'autolouange est une manière de louer Dieu. Elle n'est pas l'apologie d'un « je » d'ego ou d'arrogance, mais celle d'un « je » frôlé par la grâce qui s'est immiscée sous la plume. Il s'agit d'écouter une petite voix tapie sous le silence au fond de soi et de la laisser monter, sans filtre, sans jugement. C'est comme ouvrir la porte du paradis et se trouver face à une immensité qui appelle à être ».

Et tout ce qui gravite autour de *l'autolouange*, (depuis son « institut » jusqu'aux « maisons de la sagesse » qui la relaie) fait apparaître un lien flagrant avec des mouvements religieux ou mystiques.

Le matériel laissé dans les salles de convivialité du site de l'Argonne avait déjà de quoi interpeller : on y trouvait notamment de petits papiers avec des maximes qui se veulent autant d'invitations à la réflexion ou à l'éveil d'une inspiration pour le moins empreinte d'un mysticisme diffus : des petits papiers marqués de la fleur de lotus, symbole de *l'Institut de l'autolouange* (sous lequel figure la mention : « *Souviens-toi de ta noblesse* » qui n'est pas moins que le titre d'un ouvrage de Marie Milis).

Exemples de maximes qu'on pouvait ainsi lire dans nos salles de convivialité : « *Je transforme le doute en aventure sacrée* », « *Dans la fange des eaux troubles, j'érige des cathédrales* » ...



Si plutôt que des cathédrales la DRFIP pouvait se contenter d'ériger des Centres des Finances partout où elle en a fermés (ou s'apprête à en fermer) à Paris, l'entreprise serait peut-être plus modeste mais plus utile et conforme au rôle très temporel qu'on attend de cette administration.

Bref, lors du CSAL qui s'est tenu le 24 mars dernier, Solidaires Finances Publiques Paris a donc interpellé la Direction et dénoncé une grave atteinte à la laïcité dans une administration qui déployait il y a peu de temps encore des modules de formation destinés à en rappeler les principes.

Suite à notre intervention en instance, la Direction a immédiatement retiré la communication concernant *l'autolouange* publiée jusque-là fièrement sur Ulysse Paris. Le matériel de l'institut de *l'autolouange* a également été retiré de nos salles de convivialité.

La DRFIP s'est dite confuse et se serait laissée abuser. Le dernier atelier d'écriture le 31 mars sera par conséquent annulé sauf si la Direction identifie une volontaire pour l'animer de façon plus « *laïque* » (sans référence à *l'autolouange*).

Pour Solidaires Finances Publiques Paris, les faits demeurent graves avec une administration qui a de facto favorisé l'entrisme d'un mouvement religieux dans nos murs et n'a pas fait preuve d'une méfiance pourtant élémentaire en la matière. Il est en effet de notoriété publique que les méthodes d'épanouissement personnel et professionnel servent régulièrement de *cheval de Troie* aux mouvements mystico-religieux voire sectaires...

Nous attendons désormais que l'administration communique de façon transparente notamment auprès des agent.es de l'Argonne et s'explique sur les raisons qui l'ont poussée à s'engager dans une telle démarche et à baisser autant la garde en matière de laïcité.